

L'équipe de pédiatrie du Centre Hospitalier du Pays d'Autan vous souhaite la bienvenue



Ce livret vous informe sur :



Le fonctionnement du service pédiatrie.



Les modalités d'hospitalisation de votre enfant.

N'hésitez pas toutefois à nous faire part de toutes vos interrogations.



SOMMAIRE

Présentation de l'équipe	P 4
Formalités d'entrée	p 7
Installation en chambre	p 8
Sécurité du service et des enfants	p 10
Accueil des parents et des visiteurs.....	p 11
L'hospitalisation	p 12
Le suivi médical durant l'hospitalisation	P 13
Les repas de votre enfant	p 13
Hygiène et isolement	p 13
La salle de jeux	P 13
La sortie	p 14

N° DE TELEPHONE UTILES

Secrétariat de Pédiatrie du CHIC Castres-Mazamet **05 63 71 63 33**

Service de Pédiatrie **05 63 71 60 94**

CHIC Castres-Mazamet **05 63 71 63 71**





PRESENTATION DE L'EQUIPE

L'équipe médicale:

Docteur BEAUMONT E.

Docteur D'ALMEIDA C.

Docteur DELORME D. – *Chef de service*

Docteur KELLIL M.

Docteur PETIT G.

Docteur RAIGNOUX J.

Les internes participent au suivi médical des enfants sous la responsabilité du Pédiatre.

Secrétariat médical : 05 63 71 63 33

L'équipe paramédicale :

Cadre de santé

Infirmières-puéricultrices et Auxiliaires de puériculture

05 63 71 60 94 (ligne directe)

Psychologue

Assistante Sociale

Diététicienne

Kinésithérapeutes

Psychomotricienne dans le cadre d'un partenariat avec le CAMSP





FORMALITES D'ENTREE

A l'arrivée de votre enfant dans le service de Pédiatrie, la puéricultrice/ l'infirmière et l'auxiliaire de puériculture constitueront le dossier de soins.

Il vous sera demandé :

Des renseignements concernant votre enfant, notamment :

- son traitement en cours
- ses allergies éventuelles,
- son comportement habituel,
- ses habitudes de vie,
- son régime et ses goûts alimentaires

De remplir et de signer une autorisation de soins (par les deux parents).

Dès que vous le pourrez, **vous apporterez le carnet de santé de votre enfant qui vous sera rendu, complété par le médecin, à la sortie.**

Vous devrez vous rendre au **bureau des admissions situé dans le hall central** :

- pour enregistrer l'hospitalisation de votre enfant, munissez-vous de votre carte vitale, de votre carte de mutuelle et d'une pièce d'identité.
- pour signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone.
- pour déclarer le nom du médecin qui sera destinataire du courrier de sortie.

**Horaires du bureau des admissions
7h45 à 18h30**





INSTALLATION EN CHAMBRE

A l'entrée de votre enfant, l'équipe réalise le choix de la chambre selon des critères spécifiques au service (critères médicaux et de niveau d'activité du service).

A votre demande, dès que cela sera possible, la prestation régime particulier (chambre individuelle) sera prise en compte.

Chaque chambre est dotée d'un équipement adapté selon l'âge de votre enfant et dispose :

- d'un meuble bain avec table à langer intégrée,
- d'une banquette-lit parentale une place,
- d'une salle de bain avec douche,
- d'un Terminal MultiMedia supportant un poste téléphonique et offrant un accès gratuit à l'enfant pour des jeux et pour certaines chaînes de télévision

Pour l'ouverture des droits d'accès téléphoniques, s'adresser au prestataire en charge de ce service à la boutique située dans le hall d'entrée de l'hôpital.

Vous pourrez dans tous les cas recevoir des communications téléphoniques. Vos proches pourront vous contacter via le standard au **05 63 71 63 71**, et un numéro direct pourra vous être attribué.

Dans le cas des chambres doubles, la priorité constante étant l'accueil des enfants hospitalisés, nous vous demandons de ne pas empiéter sur le lit et le mobilier voisin.





SECURITE DU SERVICE ET DES ENFANTS

La fermeture des portes d'entrée participe à la sécurité du service et un visiophone vous permet de sonner à l'entrée.

Pour sortir du service, il faut appuyer simultanément sur les deux boutons blancs superposés situés à droite de la porte.

Pour des raisons de sécurité les fenêtres sont dotées d'un dispositif limitant leur ouverture. L'ouverture éventuelle est à demander à l'équipe.

Lorsque l'enfant est installé dans un lit parc, au regard du risque de chute, les barrières du lit seront systématiquement remontées en position haute par le parent dès qu'il s'écartera du lit, de jour comme de nuit.

Il en sera de même si nécessaire pour les lits pédiatriques et adultes.

**Informez systématiquement l'équipe si vous laissez votre enfant seul et chaque fois que vous vous absentez du service.
En dehors de la présence parentale, votre enfant ne pourra pas recevoir de visite sans votre autorisation préalable.**



ACCUEIL DES PARENTS

La présence des parents est souhaitable auprès de l'enfant.

Le service est accessible aux parents 24H/24H.

L'aménagement des chambres permet à **un des parents de rester dormir la nuit** auprès de son enfant.

Dans ce cas, un petit déjeuner est servi gratuitement entre 8h00 et 9h00.

Il est demandé à l'accompagnant de prévoir une tenue correcte, de replier sa banquette-lit et de ranger ses couvertures à partir de 9h00 afin de permettre les soins et l'entretien des chambres.

Si vous souhaitez bénéficier d'un repas accompagnant, vous devrez acheter un ticket repas.

Pour cela, vous vous rendrez au 3ème étage afin de payer le repas à la borne prévue à cet effet. Le paiement par carte bancaire est recommandé, car il n'y a pas de rendu de monnaie sur les billets.

Vous remettrez ensuite le ticket du repas payé à l'équipe soignante pour que le repas soit commandé :

- une commande passée avant 9h00 vous permettra d'avoir un repas à midi,
- une commande passée avant 14h vous permettra d'avoir un repas pour le soir même ou pour le lendemain.

Le tarif des repas est consultable par voie d'affichage au sein du service.

Renseignez-vous auprès de votre mutuelle concernant la possibilité de prise en charge de vos frais de repas accompagnant.

Un seul repas accompagnant peut être commandé par enfant hospitalisé.

Une salle de séjour est à votre disposition dans le service (à droite de la salle de jeux) ; elle est équipée d'un espace restauration avec un réfrigérateur dédié aux parents, un four micro-ondes, de la vaisselle jetable, ainsi qu'une cafetière pour vos dosettes personnelles.

Dans le hall d'entrée, vous trouverez également une boutique et un espace restauration.

Si votre enfant doit être opéré, vous aurez la possibilité de l'accompagner jusqu'à l'entrée du bloc opératoire, puis d'être auprès de lui sur validation médicale en salle de réveil.



LES VISITES

Les visites (autres que les parents) sont autorisées entre 11h00 et 20h00, et ce afin de permettre le repos.

Selon l'état de santé de l'enfant, une limitation du nombre de visiteurs pourra être nécessaire, notamment dans le cas d'un isolement sur prescription médicale.

Pour la visite des frères et sœurs, s'informer auprès de l'équipe soignante.

La présence d'enfants en bas âge est **très fortement déconseillée** (risque de contagion).

Dans un contexte d'épidémie hivernale, l'équipe soignante pourra prendre la décision de restreindre les visites afin de prévenir les contagions. Cette mesure sera affichée à l'entrée du service et les parents seront informés.



L'HOSPITALISATION

Suivi médical durant l'hospitalisation :

Le suivi médical est **assuré par les Pédiatres** du Pôle Mère-Enfant.

Les visites médicales ont lieu en chambre **le matin et en fin d'après-midi**.

Vous pouvez rencontrer les médecins lors des visites ou sur rendez-vous.

Les informations sont transmises uniquement aux titulaires de l'autorité parentale par le Pédiatre, les internes ou les puéricultrices/infirmières.

Aucune information concernant les enfants ne sera transmise par téléphone.

Les Pédiatres prescrivent le traitement et la surveillance en fonction de l'état de santé de votre enfant.

L'équipe soignante vous informera de la programmation des soins qui seront à réaliser selon la prescription médicale durant la journée ainsi que la nuit.

Les repas de votre enfant :

Les repas de votre enfant sont prescrits par le médecin et un choix de menu adapté à son âge et à sa pathologie pourra lui être proposé par les auxiliaires de puériculture chaque jour durant son hospitalisation.

Une diététicienne supervise les commandes des repas et les régimes particuliers. Elle pourra vous rencontrer dans le cadre d'une prise en charge spécifique.

Tout apport de nourriture extérieure doit être signalé et validé par l'équipe soignante, il sera sous votre entière responsabilité.

L'équipe soignante notera systématiquement dans le dossier de l'enfant toutes les prises alimentaires (boissons comprises). Des biberons jetables sont fournis.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, vous assurerez l'entretien de votre matériel personnel.

Hygiène et isolement :

Il vous est demandé d'apporter les affaires de toilette et les vêtements de votre enfant

(Pyjamas, brosse à dent et dentifrice, peigne, serviettes et gants de toilette...) Dans le cas de la mise en place d'un isolement, l'équipe soignante vous informera sur les consignes d'hygiène à appliquer.

La salle de jeux :

L'accès à la salle de jeux se fait sur autorisation de l'équipe soignante. Il est non autorisé pour les enfants en isolement et contagieux.

La salle de jeux est réservée aux enfants hospitalisés

Horaires d'ouverture : de 9h à 12h et de 15h à 20h (fermeture possible en cas d'épidémie). **Tout enfant en salle de jeux doit être sous la surveillance permanente et sous la responsabilité d'un parent majeur ou d'un membre de l'équipe soignante.**

Pas de prise alimentaire en salle de jeux.

Nous vous demandons de ranger les jouets après utilisation.

Pour les enfants contagieux, en isolement, des jeux adaptés peuvent être prêtés en chambre. Ces jeux devront être conservés en chambre jusqu'à la sortie du fait du risque de contagion.

Merci de vous renseigner auprès de l'équipe soignante.



LA SORTIE

La sortie définitive :

La sortie a lieu tous les jours après avis médical.

Tout enfant doit sortir accompagné de l'un de ses parents ou d'une personne majeure sur autorisation écrite des parents fournie au service et sur vérification de la pièce d'identité de la personne désignée.

Vous vous rendrez au bureau des admissions afin de clôturer l'hospitalisation. Le carnet de santé vous sera rendu.





NOTES PERSONNELLES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

